



## Travailler du lundi au samedi pendant 3 semaines de suite l'été

Par **melo41**, le **07/07/2012** à **12:44**

Bonjour,

Je suis actuellement en CDI depuis octobre et je travaille dans la location de véhicule en tant que chargée de clientèle et nous ne sommes que 3 dans l'agence.

Seulement, cet été mon responsable a prit 3 semaines de congé consécutives et je dois donc travailler tous les jours pour le remplacer (car l'autre personne n'est que préparateur de voiture et non chargé de clientèle); c'est à dire du lundi au samedi non-stop (donc 48h30 par semaine...)

Cependant, on ne veut pas me payer en heure supplémentaire mais me compter ces heures en "repos compensateur"... Je ne suis pas d'accord je veux que mes heures me soient payées!

Ai-je le droit de refuser? Est-ce légal ce qu'il font???

Merci de votre réponse...

Par **pat76**, le **10/07/2012** à **17:17**

Bonjour

L'employeur vous a obligé à faire des heures supplémentaires?

Vous dépendez de quelle convention collective?

Par **melo41**, le **12/07/2012** à **10:09**

Bonjour,

oui il ma obligé car mon collègue sera en congé donc je serais toute seule...

Je fais parti de la convention collective de l'automobile.

Cdt.